

Code of Conduct

Letter from the CEO

Dear Colleagues,
Our Code of Conduct is based on PetroNor's fundamental principles of business ethics. It summarizes our values and standards and further describes what is expected of both you and the company when interacting with stakeholders and with each other.

I expect everyone working for PetroNor at all locations to comply with this Code of Conduct.

Compliance with national, regional and international laws and regulations is mandatory for all our activities. For us, business ethics extend beyond simple compliance. We shall conduct business with integrity, respecting the cultures, dignity and rights of individuals everywhere we operate. We shall always strive to maintain high ethical standards and conduct our business in a way that makes people proud to work for PetroNor. And we shall strive to ensure that our activities also create local growth in a sustainable manner in each of our host countries, both through local partnerships and competence transfer.

We encourage all employees and stakeholders to ask questions if you observe any suspicious behavior and I expect you to report any concerns or possible violations of this Code of Conduct immediately through one of our reporting channels. PetroNor depends on our support to ensure we follow up and correct any inconsistencies with our values and standards.

PetroNor's culture values honesty, integrity and transparency, and we require each partner and supplier to adhere to the same values. We believe this makes us stronger as we are working towards our vision of improving our future.

Jens Pace,
Interim Chief Executive Officer
Date 03.04.2023

Code de conduite

Lettre du PDG

Chers collègues,
Notre Code de conduite est basé sur les principes fondamentaux en matière d'éthique professionnelle de PetroNor. Il récapitule nos valeurs et nos normes, et décrit ce que l'on demande de vous et de la société lorsque vous interagissez avec les parties prenantes et les uns avec les autres.

Tous ceux qui travaillent pour PetroNor partout dans le monde sont tenus de respecter ce Code de conduite. Le respect des lois et des réglementations nationales, régionales et internationales est obligatoire dans toutes nos activités.

Pour nous, l'éthique professionnelle va au-delà de la simple conformité. Nous devons mener nos activités avec intégrité, en respectant les cultures, la dignité et les droits des personnes partout où nous exerçons nos activités.

Nous ferons toujours tout notre possible pour maintenir des normes éthiques élevées et mener nos activités de manière à ce que les membres de notre personnel soient fiers de travailler pour PetroNor. En outre, nous déploierons tous les efforts possibles pour que nos activités créent également une croissance locale durable dans chacun des pays qui nous accueillent, tant par des partenariats locaux que par le transfert de compétences. Nous recommandons à tous les employés et parties prenantes de poser des questions s'ils sont témoins de comportements suspects et je compte sur eux pour qu'ils signalent immédiatement toute préoccupation ou violation potentielle du présent Code de conduite par le biais de nos moyens de signalement. PetroNor compte sur le soutien de tous pour donner suite à toute transgression de nos valeurs et de nos normes, et y remédier.

La culture de PetroNor préconise l'honnêteté, l'intégrité et la transparence, et nous exigeons que tous les partenaires et fournisseurs adhèrent aux mêmes valeurs. Nous sommes convaincus que cela nous rend plus forts dans notre quête constante d'amélioration.

Jens Pace,
Président-directeur général par intérim
Date 03.04.2023

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

Table of Contents

	Page
INTRODUCTION	3
HSE POLICY & COMMITMENTS	4
EQUALITY AND ANTI-HARRASMENT	5
ANTI-BRIBERY & CORRUPTION	6
WORKING CONDITIONS, MODERN SLAVERY AND CHILD LABOUR	8
CONFIDENTIALITY & INSIDE INFORMATION	10
CONFLICT OF INTERESTS	11
SUPPLIERS & BUSINESS PARTNERS	12
GIFTS, HOSPITALITY AND EXPENSES	14
EMPLOYEE CONCERN AND PROPER DISCLOSURE	15
DATA PRIVACY AND PROTECTION	16

Table des matières

	Page
INTRODUCTION	3
POLITIQUE ET ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE HSE	4
ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT	5
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	6
CONDITIONS DE TRAVAIL, ESCLAVAGE MODERNE ET TRAVAIL DES ENFANTS	8
CONFIDENTIALITÉ ET INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES	10
CONFLIT D'INTÉRÊTS	11
FOURNISSEURS ET PARTENAIRES COMMERCIAUX	12
CADEAUX, MARQUES D'HOSPITALITÉ ET DÉPENSES	14
PRÉOCCUPATION DES EMPLOYÉS ET DIVULGATION APPROPRIÉE	15
CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES	16

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

Introduction

OUR CODE OF CONDUCT

This Code of Conduct gives PetroNor’s directors, officers, employees and consultants (“PetroNor Representatives” or “You”) the guidance and support needed to conduct PetroNor’s business in an ethical manner and in compliance with the law. However, the Code of Conduct does not remove the need for you to exercise good business judgement.

The Code of Conduct has been approved by the Board of Directors. It will be revised from time to time to reflect our activities as we develop as a company and as laws and regulations may change.

WHO DOES THE CODE APPLY TO?

The Code of Conduct applies to all PetroNor Representatives. We also expect all our business partners, joint venture partners and suppliers to act in a manner that is consistent with the principles of the Code of Conduct.

RESPONSIBILITIES

You have a personal responsibility to comply with the requirements set out in the Code of Conduct, applicable laws and other regulations relevant to your work. Management has an additional responsibility in supporting and promoting compliance with the Code of Conduct and related policies, standards and procedures. As a line manager you must ensure that activities within your area of responsibility are carried out in accordance with the Code of Conduct, other governing documents and applicable laws.

CONSEQUENCES OF BREACHES

We will not tolerate any breaches of the Code of Conduct. A failure to follow this Code will be considered as misconduct and may result in disciplinary action being taken against you. All suspected failures of this Code will be investigated.

WHAT THIS MEANS TO YOU:

- Familiarize yourself with the Code of Conduct as well as other governing documents relevant to your work.
- PetroNor Representatives have a duty to report any actions which are not in line with the Code.
- Act comfortably within our ethical standards, and avoid entering into grey zones, which would increase the risk of things going wrong.
- When in doubt, or uncertain about the right action to take, always seek advice from your line manager or any other member of the management.

Introduction

NOTRE CODE DE CONDUITE

Le présent Code de conduite donne aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants de PetroNor (les « Représentants de PetroNor » ou « Vous ») les directives et le soutien nécessaires pour mener les activités de PetroNor de manière éthique et dans le respect de la loi. Il ne vous dispense toutefois pas de faire preuve de discernement professionnel.

Le Code de conduite a été approuvé par le Conseil d’administration. Il sera révisé de temps à autre pour être en phase avec nos activités au fur et à mesure de la croissance de notre entreprise et de l’évolution des lois et des réglementations.

À QUI LE CODE S’APPLIQUE-T-IL ?

Le Code de conduite s’applique à tous les Représentants de PetroNor. Tous nos partenaires commerciaux, partenaires de coentreprise et fournisseurs sont également tenus d’agir d’une manière conforme aux principes du Code de conduite.

RESPONSABILITÉS

Vous êtes personnellement responsable de votre conformité aux exigences énoncées dans le Code de conduite, aux lois en vigueur et autres réglementations pertinentes qui s’appliquent à votre travail. La direction a également la responsabilité de soutenir et de promouvoir la conformité au Code de conduite et aux politiques, normes et procédures connexes. En tant que supérieur hiérarchique, vous devez veiller à ce que les activités relevant de votre domaine de responsabilité soient menées conformément au Code de conduite, aux autres documents de référence et aux lois applicables.

CONSÉQUENCES DES VIOLATIONS

Nous ne tolérerons aucune violation du Code de conduite. Le non-respect du présent Code sera considéré comme une faute professionnelle et pourra donner lieu à des mesures disciplinaires à votre encontre. Tous les manquements présumés au présent Code feront l’objet d’une enquête.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS :

- Prenez connaissance du Code de conduite ainsi que des autres documents de référence qui se rapportent à votre travail.
- Les Représentants de PetroNor ont le devoir de signaler toute action qui n’est pas conforme au Code.
- Vous devez agir confortablement dans le respect de nos normes éthiques et éviter les zones grises, car cela augmenterait les risques de dérapages.

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

<ul style="list-style-type: none"> • As a line manager - be a role model for ethical leadership through promotion of compliance and ethics. • Create an environment where people feel comfortable seeking advice, speaking up and asking questions without risk of retaliation. 	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de doute ou d'incertitude quant à la bonne façon d'agir, demandez toujours conseil à votre supérieur hiérarchique ou à un autre membre de la direction. • En tant que supérieur hiérarchique, soyez un modèle en matière de leadership éthique en prônant la conformité et l'éthique. • Vous devez créer un environnement où les gens n'ont aucune crainte à demander conseil, à s'exprimer franchement et à poser des questions sans risque de représailles.
<p>HSE Policy and Commitment</p> <p>Our ability to create long-term, lasting value rests on maintaining high standards of governance, sustainable business practices and operations. This Code is part of our overall framework of environmental, social and governance (ESG) and is of strategic importance to our business. Health Safety & Environmental (HSE) management is critical in our operations to avoid negative impact on the environment, local communities, and our workforce. We integrate technical, economic and HSE considerations into all our decision making and operational processes to achieve long-term sustainability of the business and to reduce risk. We place great importance on ensuring that operations we take part in are safe for the people involved and aim to minimize the impact on the environment. We constantly strive to manage HSE matters by understanding the risks, minimizing the possibility of an HSE incident occurring and reducing and mitigating potential consequences. Effective management of HSE risk is about embedding HSE practices into our culture and operating procedures from the top down.</p> <p>WHAT THIS MEANS TO YOU:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Speak up and stop any work if you feel it is or could be unsafe to life/workers or the environment. • Report any instances of unsafe practices and/or any dangerous working situations. <p>RELEVANT DETAILED POLICIES & STANDARDS:</p> <ul style="list-style-type: none"> • HSE Policy 	<p>Politique et engagement en matière de HSE</p> <p>Notre capacité à créer une plus-value durable à long terme repose sur le maintien de normes élevées de gouvernance et de pratiques commerciales et d'opérations durables. Le présent Code fait partie de notre cadre global en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et revêt une importance stratégique pour notre entreprise. La gestion de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (HSE) est essentielle dans nos opérations afin d'éviter tout impact néfaste sur l'environnement, les communautés locales et notre personnel. Nous intégrons des considérations techniques, économiques et HSE dans tous nos processus décisionnels et opérationnels afin de garantir la durabilité de l'entreprise et de réduire les risques. Nous attachons une grande importance à ce que les opérations auxquelles nous participons soient sûres pour les personnes impliquées et nous avons à cœur d'en minimiser l'impact sur l'environnement. Nous nous efforçons constamment de gérer les questions HSE en comprenant les risques, en diminuant la possibilité qu'un incident HSE se produise, ainsi qu'en réduisant et en atténuant les conséquences éventuelles. Une gestion efficace du risque HSE consiste à intégrer les pratiques HSE dans notre culture et nos procédures opérationnelles de haut en bas.</p> <p>CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous devez signaler et cesser tout travail que vous estimez être dangereux, ou susceptible de l'être, pour la vie, les travailleurs ou l'environnement. • Vous devez signaler tout cas de pratiques dangereuses et toute situation de travail dangereuse. <p>POLITIQUES ET NORMES DÉTAILLÉES PERTINENTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique HSE

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

Equality and Anti-Harassment

EQUALITY AND DIVERSITY

We value each member of the PetroNor team and are committed to providing an environment recognised for its positive energy, equality and professionalism, and we will treat everyone with fairness, respect and dignity.

PetroNor aims to maintain a working environment with equal opportunities for all based on performance, irrespective of gender, age, religion, ethnicity, sexual preference, political belief, disability, or any other protected status.

We do not tolerate discrimination of colleagues or others affected by our business.

It is the role of line managers to ensure that all of their direct reports are treated fairly and equitably in their selection, evaluation, promotion and are not subject to discrimination at work.

HARASSMENT AND INTIMIDATION

Courtesy and respect are important aspects of a sound working environment and business dealings. We expect you to treat everyone you meet through work or work-related activities in a respectful manner.

We will not tolerate any verbal or physical conduct that may lead to the harassment of others, disrupts others work performance or creates a hostile work environment.

WHAT THIS MEANS TO YOU:

- Treat everyone with fairness, respect, and dignity.
- Base your work-related decisions on merit and not on other characteristics that result in compromising the principle of equality.
- Take steps to create and maintain a good working environment.
- Refrain from engaging in harassment, bullying, workplace violence or other behaviour that colleagues or business partners may regard as threatening or degrading.
- Refrain from making jokes, insults or comments on race, sex, age, nationality, sexual preference, political belief, or religious belief.

Égalité et lutte contre le harcèlement

ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

Tous les membres de l'équipe PetroNor sont importants à nos yeux et nous nous engageons à créer un environnement reconnu pour son énergie positive, son sens de l'égalité et son professionnalisme, et nous traiterons chacun avec équité, respect et dignité.

PetroNor vise à maintenir un environnement de travail offrant l'égalité des chances pour tous basées sur la performance, sans distinction fondée sur le sexe, l'âge, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, les convictions politiques, le handicap ou tout autre statut protégé.

Nous ne tolérons pas la discrimination à l'égard des collègues ou d'autres personnes concernées par notre activité.

Les supérieurs hiérarchiques ont la responsabilité de veiller à ce que tous leurs subordonnés directs soient traités de manière juste et équitable dans le cadre de leur sélection, de leur évaluation et de leur promotion, et ne fassent pas l'objet de discrimination au travail.

HARCÈLEMENT ET INTIMIDATION

La courtoisie et le respect sont des aspects importants d'un bon environnement de travail et de relations professionnelles saines. Vous êtes tenus de traiter avec respect toutes les personnes que vous rencontrez dans le cadre de votre travail ou de vos activités professionnelles. Nous ne tolérerons aucun comportement verbal ou physique susceptible de provoquer le harcèlement d'autrui, de perturber les performances professionnelles d'autrui ou de créer un environnement de travail hostile.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS :

- Vous devez traiter tout le monde avec équité, respect et dignité.
- Vous devez fonder vos décisions professionnelles sur le mérite et non sur d'autres critères qui compromettent le principe d'égalité.
- Vous devez prendre des mesures pour créer et maintenir un bon environnement de travail.
- Vous devez vous abstenir de toute forme de harcèlement, d'intimidation, de violence sur le lieu de travail ou de tout autre comportement que les collègues ou les partenaires commerciaux pourraient considérer comme menaçant ou dégradant.
- Vous devez vous abstenir de faire des blagues, de proférer des insultes ou de faire des commentaires sur la race, le sexe, l'âge, la nationalité, l'orientation sexuelle, les convictions politiques ou religieuses.

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

Anti-Bribery and Corruption

It is strictly illegal to engage in any activity considered as bribery or corruption. Corruption exposes not only the individual but also the company to penal liability. In addition, bribery and corruption may cause significant losses, irreparable and long-term harm to the company and its business.

Bribery and corruption undermine legitimate business activities, distorts competition, ruins reputations, and exposes companies and individuals to potential liability which may include fines and imprisonment.

PetroNor is committed to working against corruption in all its forms, including extortion and bribery.

PetroNor and its directors have zero tolerance for any form of bribery, corruption, fraud, dishonesty, or deception. We conduct our business honestly, fairly, and transparently. We will comply with all applicable anti-corruption laws and regulations. The current shareholders and all PetroNor's Representatives are required to comply with Norwegian laws, the UK Bribery Act and the US FCPA and local laws in the jurisdictions where we conduct business.

PetroNor's Representatives must not accept, make, seek or offer bribes or monetary advantages of any kind. This includes money, benefits, entertainment or services or any material benefit to or from public officials or other business partners, which are given with the intent of gaining improper business or personal gain.

WHAT THIS MEANS TO YOU:

- Never engage in, authorize, or tolerate bribery or corruption at any time for any reason.
- Never offer or accept an improper advantage, that has no legitimate business purpose and is given to influence the recipient's decision making.
- Report to your manager if you suspect a bribe, or if you are ever offered or requested to pay a bribe.
- Payment extorted from you under threat of life, health, safety, or illegal detention is allowed and will not result in any form of retaliation, but you must report the payment immediately to your manager.

Lutte contre la corruption

Il est strictement illégal de se livrer à des activités considérées comme de la corruption. La corruption expose la personne concernée, mais également la société, à une responsabilité pénale. En outre, les pots-de-vin et la corruption peuvent entraîner des pertes importantes et des préjudices irréparables et à long terme pour la société et à ses activités.

Les pots-de-vin et la corruption nuisent aux activités commerciales légitimes, faussent la concurrence, ternissent la réputation et exposent les entreprises et les personnes à une responsabilité potentielle, notamment à des amendes et des peines d'emprisonnement.

PetroNor s'engage à lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et les pots-de-vin.

PetroNor et ses administrateurs ne tolèrent aucune forme de corruption, de fraude, de malhonnêteté ou de tromperie. Nous menons nos activités de manière honnête, équitable et transparente.

Nous nous conformerons à toutes les lois et réglementations applicables en matière de lutte contre la corruption. Les actionnaires actuels et tous les Représentants de PetroNor sont tenus de respecter les lois norvégiennes, la loi britannique relative à la répression et à la prévention de la corruption (UK Bribery Act, UKBA) et la loi américaine contre les pratiques de corruption à l'étranger (US Foreign Corrupt Practices Act, FCPA), ainsi que les lois locales en vigueur dans les juridictions où nous exerçons nos activités.

Les Représentants de PetroNor ne doivent pas accepter, donner, demander ou proposer des pots-de-vin ou des avantages pécuniaires de quelque nature que ce soit. Cela signifie de l'argent, des prestations, des divertissements ou des services ou encore tout avantage substantiel offerts à des agents publics ou à d'autres partenaires commerciaux, ou reçus de leur part, dans le but d'obtenir un gain commercial ou personnel indu.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS :

- Vous ne devez jamais participer à des activités de corruption, ni les autoriser, ni les tolérer, pour quelque raison que ce soit.
- Vous ne devez jamais offrir ou accepter un avantage indu, qui n'a pas d'objectif commercial légitime et qui est donné ou offert dans le but d'influencer la prise de décision du destinataire.
- Si vous soupçonnez l'existence d'un pot-de-vin ou si l'on vous propose ou vous demande de verser un pot-de-vin, vous devez le signaler à votre supérieur hiérarchique.
- En cas d'extorsion sous menace de mort, d'atteinte à la santé ou à la sécurité, ou d'une détention arbitraire, ce paiement est autorisé et n'entraînera aucune forme de représailles, mais vous devez le signaler immédiatement à votre responsable.

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

<p>REGULATORY FRAMEWORK FOR REFERENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> Norwegian anti bribery laws; the Norwegian penal code, sections 30 UK Bribery Act 2010 US Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) Local laws in jurisdictions where PetroNor has operations. <p>RELEVANT DETAILED POLICIES & STANDARDS:</p> <ul style="list-style-type: none"> Anti-Bribery and Corruption policy 	<p>CADRE RÉGLEMENTAIRE DE RÉFÉRENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> Lois norvégiennes anticorruption ; Code pénal norvégien, article 30 Loi britannique relative à la répression et à la prévention de la corruption (UK Bribery Act 2010, UKBA) Loi américaine contre les pratiques de corruption à l'étranger (US Foreign Corrupt Practices Act, FCPA) Lois locales en vigueur dans les juridictions où PetroNor exerce ses activités. <p>POLITIQUES ET NORMES DÉTAILLÉES PERTINENTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Politique en matière de lutte contre la corruption
--	---

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

Working Conditions, Modern Slavery and Child Labour

PetroNor is committed to conducting business in a manner which respects human rights as set out in the UN Universal Declaration of Human Rights and seeks business partners and contractors who follow equivalent standards. We have a zero-tolerance approach to modern slavery and child labour in any part of the organization and our supply chains. All workers shall be ensured safe, secure, and healthy working conditions, including working hours, as well as wages and benefits that meet or exceed the national legal standards. The workplace shall be free from any form of harsh or inhumane treatment. All applicable laws and regulations on the abovementioned issues shall be complied with.

PetroNor's customers, contractors, subcontractors, and suppliers shall not engage in or use child labour. Applicable national laws shall be complied with, and only workers who meet the applicable minimum legal age requirement shall be employed. PetroNor management must ensure that all PetroNor Representatives are treated fairly. It is the responsibility of management to monitor practices and attitudes that may lead to acts of harassment in the workplace.

PetroNor's customers, contractors, subcontractors, and suppliers shall not participate in, engage in or promote the use of forced, prisoned, bonded or compulsory labour, or the trafficking of any person. All workers employed in the organization and our supply chains shall chose their employment freely and shall not be forced (mentally or physically) to provide their labour. All workers shall have the freedom to terminate their employment at any time on reasonable notice without penalty. PetroNor's standard services agreement obliges the contractor to comply with this Code of Conduct.

WHAT THIS MEANS TO YOU:

- Never engage in, facilitate, authorize, or tolerate any activity that may involve or lead to the use of forced, prison, bonded, compulsory or child labour, or any breach of the policy on safe, secure and healthy working conditions for any worker in the organization or our supply chains.
- Report to your line manager if you become aware of or suspect any use of forced, prison, bonded, compulsory or child labour, or any breach of the policy on safe, secure and healthy working conditions, within the organization or our supply chains.

Conditions de travail, esclavage moderne et travail des enfants

PetroNor s'engage à mener ses activités dans le respect des droits de l'homme tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et recherche des partenaires commerciaux et des prestataires qui respectent des normes équivalentes. Nous ne tolérons absolument pas l'esclavage moderne ou le travail des enfants à quelque niveau que ce soit de notre organisation ou dans nos chaînes d'approvisionnement. Tous les travailleurs doivent bénéficier de conditions de travail sûres, sécurisées et saines, notamment en ce qui concerne les horaires de travail, ainsi que d'une rémunération et d'avantages à hauteur de ou supérieurs aux dispositions légales nationales. Personne ne doit subir de traitement brutal ou inhumain sur son lieu de travail. Toutes les lois et réglementations applicables sur les points susmentionnés doivent être respectées.

Les clients, prestataires, sous-traitants et fournisseurs de PetroNor ne doivent pas encourager le travail des enfants ni y recourir. Les lois nationales en vigueur doivent être respectées, et seuls les travailleurs qui ont l'âge légal minimum doivent être employés. La direction de PetroNor doit veiller à ce que tous les Représentants de PetroNor soient traités équitablement. La direction a la responsabilité de surveiller les pratiques et les attitudes susceptibles de conduire à des actes de harcèlement sur le lieu de travail. Les clients, prestataires, sous-traitants et fournisseurs de PetroNor ne doivent pas avoir recours au travail forcé, au travail forcé des prisonniers, au travail sous servitude pour dettes ou au travail obligatoire, ni à la traite des êtres humains, ni y participer ou cautionner ces types de travaux. Tous les travailleurs employés dans l'organisation et nos chaînes d'approvisionnement doivent choisir librement leur emploi et ne doivent pas travailler par contrainte (mentalement ou physiquement). Tous les travailleurs doivent être libres de mettre fin à leur emploi à tout moment, moyennant un préavis raisonnable et sans pénalités. Le contrat de services standard de PetroNor oblige les prestataires à se conformer au présent Code de conduite.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS :

- Vous ne devez jamais participer à des activités susceptibles d'impliquer ou de favoriser le recours au travail forcé, au travail forcé des prisonniers, au travail sous servitude pour dettes, au travail obligatoire ou au travail des enfants, ni à des activités en violation de la politique sur les conditions de travail sûres, sécurisées et saines qui sont préjudiciables pour tout travailleur de l'organisation ou de nos chaînes d'approvisionnement. En outre, vous ne devez jamais faciliter, autoriser ou tolérer de telles activités.
- Vous devez en parler à votre supérieur hiérarchique si vous découvrez ou soupçonnez un recours au travail

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

<p>REGULATORY FRAMEWORK FOR REFERENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> Norwegian Working Environment Act, Norwegian Penal Act Sections 257-260 UK Modern Slavery Act <p>RELEVANT DETAILED POLICIES & STANDARDS:</p> <ul style="list-style-type: none"> Know Your Supplier Policy 	<p>forcé, au travail forcé des prisonniers, au travail sous servitude, au travail obligatoire ou au travail des enfants, ou une violation de la politique sur les conditions de travail sûres, sécurisées et saines, au sein de l'organisation ou de nos chaînes d'approvisionnement.</p> <p>CADRE RÉGLEMENTAIRE DE RÉFÉRENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> Loi norvégienne sur l'environnement de travail, articles 257 à 260 du Code pénal norvégien Loi britannique sur l'esclavage moderne (UK Modern Slavery Act) <p>POLITIQUES ET NORMES DÉTAILLÉES PERTINENTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Politique en matière de « connaissance des fournisseurs »
---	--

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

Confidentiality & Inside Information

CONFIDENTIALITY

Every PetroNor Representative shall keep confidential information secure, and not discuss confidential or sensitive information regarding PetroNor with third parties, including family and friends.

Encourage others to adopt good information security practice and report breaches of which you become aware.

INSIDE INFORMATION

Inside information is information about PetroNor or another listed company that is not publicly available and is information that is likely to impact the price of securities noticeably. Inside information shall not be shared until it has been communicated officially through a stock exchange release and/or the PetroNor website.

Our employees may not for their own benefit, or for the benefit of family members or affiliates misuse inside information. Trading in securities while having inside information is according to the Norwegian Securities Trading Act subject to strict liability. We will not tolerate any breach of confidentiality in general, nor will we tolerate any misuse of inside information.

WHAT THIS MEANS TO YOU:

- Keep inside information confidential and only share information with persons both within as well as outside of PetroNor who have a critical need for it in their work, authorized by your manager.
- Never buy or sell shares in PetroNor or other companies based on non-public information.
- Never pass along inside information to unauthorized parties

RELEVANT DETAILED REGULATORY FRAMEWORK, POLICIES & STANDARDS:

- Market Abuse Regulation (MAR)
- PetroNor Standard NDA documents
- Insider Trading instructions & guidelines

Confidentialité et informations privilégiées

CONFIDENTIALITÉ

Chacun des Représentants de PetroNor doit tenir secrètes les informations confidentielles et ne pas discuter d'informations confidentielles ou sensibles concernant PetroNor avec des tiers, y compris les membres de la famille et les amis.

Encouragez les autres à adopter de bonnes pratiques de sécurité de l'information et signalez les violations dont vous avez connaissance.

INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

Les informations privilégiées sont des informations concernant PetroNor ou toute autre société cotée en bourse qui ne sont pas accessibles au public et qui sont susceptibles d'avoir un impact notable sur le prix des titres. Les informations privilégiées ne doivent pas être partagées tant qu'elles n'ont pas été communiquées officiellement par le biais d'un communiqué de la bourse ou du site internet de PetroNor.

Nos employés ne doivent pas utiliser les informations privilégiées pour leur propre bénéfice, ou pour le bénéfice de membres de leur famille ou de leurs connaissances. En vertu de la loi norvégienne sur les opérations boursières, la négociation de titres sur la base d'informations privilégiées expose les concernés à une lourde responsabilité. Nous ne tolérerons aucune violation de la confidentialité en général ni aucune utilisation abusive des informations privilégiées.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS :

- Vous devez préserver la confidentialité des informations privilégiées et ne partager ces informations avec des personnes internes et externes à PetroNor que si ceux-ci en ont strictement besoin pour effectuer leur travail, avec l'autorisation de votre supérieur hiérarchique.
- Vous ne devez jamais acheter ou vendre d'actions de PetroNor ou d'autres sociétés en vous basant sur des informations non publiques.
- Vous ne devez jamais transmettre d'informations privilégiées à des parties non autorisées.

CADRE RÉGLEMENTAIRE, POLITIQUES ET NORMES DÉTAILLÉS PERTINENTS :

- Règlement relatif aux abus de marché (Market Abuse Regulation, MAR)
- Accord de non-divulgaration standard de PetroNor
- Instructions et directives relatives au délit d'initié

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

Conflict of Interest

We respect the privacy of PetroNor Representatives and their right to manage their personal affairs, activities, and investments.

PetroNor Representatives must avoid all situations where their personal interest may conflict with those of PetroNor and its stakeholders. Conflict of interest may occur if personal, social, financial or political activities could influence, or appear to influence, a PetroNor Representative's ability to make the right decision in the best interest of PetroNor.

Should there be any doubt that the acceptance of a gift or favour may lead to a possible conflict of interest, the PetroNor Representative must clarify the situation with their line manager in advance.

We expect you to act in the best interest of PetroNor at all times.

PetroNor does not provide financial support to political organisations or campaigns.

WHAT THIS MEANS TO YOU:

- Do not take part in any PetroNor transaction where you personally, your partner, close relative, or any other person with whom you or they have close relations, have a financial interest.
- Avoid a situation where you can influence the award of a contract to a third party where such third party is either your partner, close relative, or friend.
- Be open, disclose and discuss with your line manager any situation that might lead to an actual perceived conflict of interest. You should make your line manager aware of the possibility of a conflict of interest as soon as possible.

Conflit d'intérêts

Nous respectons la vie privée des Représentants de PetroNor et leur droit de gérer leurs affaires, activités et investissements personnels.

Les Représentants de PetroNor doivent éviter toute situation où leur intérêt personnel peut entrer en conflit avec ceux de PetroNor et de ses parties prenantes. Il peut y avoir conflit d'intérêts si des activités personnelles, sociales, financières ou politiques peuvent influencer, ou sembler influencer, la capacité d'un Représentant de PetroNor à prendre de bonnes décisions dans le meilleur intérêt de PetroNor.

En cas de doute sur la possibilité que l'acceptation d'un cadeau ou d'une faveur conduise à un éventuel conflit d'intérêts, le Représentant de PetroNor doit clarifier la situation à l'avance avec son supérieur hiérarchique.

Vous êtes tenu d'agir dans le meilleur intérêt de PetroNor à tout moment.

PetroNor n'apporte pas de soutien financier aux organisations ou aux campagnes politiques.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS :

- Vous ne devez jamais prendre part à des transactions impliquant PetroNor dans laquelle vous-même, votre partenaire, un proche parent ou toute autre personne avec laquelle vous avez des relations étroites, avez un intérêt financier.
- Vous devez éviter les situations dans lesquelles vous pouvez influencer l'attribution d'un marché à un tiers lorsque ce tiers est votre partenaire, un parent proche ou un ami.
- Soyez ouvert, divulguez et discutez avec votre supérieur hiérarchique de toute situation qui pourrait conduire à un conflit d'intérêts réel ou perçu. Vous devez informer votre supérieur hiérarchique de la possibilité d'un conflit d'intérêts dès que possible.

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

Customers, Suppliers & Business Partners

PetroNor will always compete in a fair and ethical manner. We will comply with competition laws, including laws against price-fixing, market sharing or abuse of market power. We expect our business partners and suppliers to comply with applicable laws, respect internationally recognized human rights and adhere to our ethical standards when conducting business with or on behalf of PetroNor. We manage risk through in-depth knowledge of our business partners, suppliers, and markets, and we seek to monitor the activities and performance of our business partners in line with the assessed risk to secure compliance with this Code. PetroNor has adopted a Third-Party Risk Management and Know Your Supplier Policy to help make sure that it only does business with firms and individuals that share its standards for compliance and integrity. PetroNor must refuse to do business with and provide no assistance to those who engage in illegal conduct related to PetroNor's business.

MONEY LAUNDERING

You must conduct appropriate counterparty due diligence in accordance with the PetroNor Know Your Supplier Policy to understand the business and background of our prospective business partners and to determine the origin and destination of money and property. You must not deal with payments in cash, which could be perceived to be generated from criminal conduct. You must exercise specific caution if there are irregularities during transactions with third parties, including receiving payments.

SANCTIONS

International and economic sanctions impose restrictions and prohibitions against specific countries over sale, supply, transfer, provision, or export, directly or indirectly, of certain goods, technology, software, services and funds, as well as brokering services and technical assistance, including disclosure of information. Sanctions laws also prohibit dealings with certain individuals, who are specifically designated by governments for sanctions restrictions.

Clients, fournisseurs et partenaires commerciaux

PetroNor fera toujours preuve d'équité et d'éthique dans la concurrence. Nous respecterons les lois sur la concurrence, y compris les lois contre la fixation des prix, le partage des marchés ou l'abus de position dominante sur le marché. Nos partenaires commerciaux et nos fournisseurs sont tenus de respecter les lois en vigueur et les droits de l'homme internationalement reconnus, ainsi que nos normes éthiques lorsqu'ils font des affaires avec ou pour le compte de PetroNor. Nous gérons les risques grâce à une connaissance approfondie de nos partenaires commerciaux, de nos fournisseurs et de nos marchés, et nous nous efforçons de surveiller les activités et les performances de nos partenaires commerciaux en fonction du risque évalué afin de garantir leur adhésion au présent Code. PetroNor a mis en place un politique de Gestion des risques liés aux tiers et de « Connaissance des fournisseurs » afin de s'assurer qu'elle ne traite qu'avec des entreprises et des personnes qui adhèrent aux mêmes normes de conformité et d'intégrité qu'elle. PetroNor doit s'abstenir de faire affaire avec ou d'apporter son soutien à des personnes qui se livrent à une conduite illégale en rapport avec son domaine d'activité.

BLANCHIMENT D'ARGENT

Vous devez faire preuve de diligence raisonnable envers la contrepartie conformément à la Politique en matière de « Connaissance des fournisseurs » de PetroNor afin de cerner l'activité et les antécédents de nos partenaires commerciaux potentiels, et de déterminer l'origine et la destination de l'argent et des biens. Vous ne devez pas accepter de paiements en espèces, car ils pourraient être perçus comme provenant d'une conduite criminelle. Vous devez faire preuve d'une prudence particulière en cas d'irrégularités lors de transactions avec des tiers, notamment dans le cadre de la réception de paiements.

SANCTIONS

Les sanctions internationales et économiques imposent des restrictions et des interdictions contre certains pays en ce qui concerne la vente, la fourniture, le transfert, la prestation ou l'exportation, directement ou indirectement, de certains biens, technologies, logiciels, services et fonds, ainsi que des services de courtage et d'assistance technique, y compris la divulgation d'informations. Les lois imposant des sanctions interdisent également les transactions avec des personnes spécifiquement désignées par les gouvernements comme étant visées par des restrictions de sanctions.

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

WHAT THIS MEANS TO YOU:

- Do not engage in anti-competitive conduct, such as agreeing with competitors to fix prices or to allocate markets by territory, products, customers, or suppliers.
- Never share commercially sensitive information with competitors.
- Report to your line manager if you hear about anti-competitive conduct within PetroNor or from customers, suppliers, and business partners.
- If you suspect a money-transfer could be money laundering, notify the relevant bank and management.
- Before you engage in business with any party, carry out the due diligence required by the Know Your Supplier Policy.
- Communicate regularly and clearly our expectations to our customers, business partners and suppliers. To comply with this Code of Conduct should always be an obligation clearly expressed in the agreement with us.
- Immediately report any activity or behaviour from our business partners or suppliers that you believe breaches or could breach the law or the Code of Conduct.

LINKS TO RELEVANT DETAILED POLICIES & STANDARDS:

- Know you Supplier Policy
- Anti-Money Laundering Policy
- Sanctions Policy
- Third-Party risk management

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS :

- Vous ne devez pas adopter de conduite anticoncurrentielle, par exemple en vous mettant d'accord avec des concurrents pour fixer des prix ou pour répartir les parts de marché par territoire, par produits, par clients ou par fournisseurs.
- Vous ne devez jamais partager d'informations commercialement sensibles avec des concurrents.
- Si vous entendez parler d'une conduite anticoncurrentielle au sein de PetroNor ou de la part de clients, de fournisseurs ou de partenaires commerciaux, vous devez le signaler à votre supérieur hiérarchique.
- Si vous soupçonnez qu'un transfert d'argent pourrait être un cas de blanchiment d'argent, vous devez en informer la banque concernée et la direction.
- Avant de faire affaire avec une partie, vous devez faire preuve de la diligence raisonnable comme le prévoit la Politique en matière de « Connaissance des fournisseurs ».
- Vous devez communiquer régulièrement et clairement nos attentes à nos clients, partenaires commerciaux et fournisseurs. Le respect du présent Code de conduite doit toujours être une obligation clairement énoncée dans tout accord conclu avec nous.
- Vous devez immédiatement signaler toute activité ou tout comportement de nos partenaires commerciaux ou de nos fournisseurs qui, selon vous, enfreint ou pourrait enfreindre la loi ou le Code de conduite.

LIENS VERS LES POLITIQUES ET NORMES DÉTAILLÉES PERTINENTES :

- Politique en matière de « connaissance des fournisseurs »
- Politique de lutte contre le blanchiment d'argent
- Politique en matière de sanctions
- Gestion des risques liés aux tiers

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

Gifts, Hospitality and Expenses

Building good relationships with our business partners and suppliers is of strategic importance. Relationships can be built and strengthened through legitimate networking and social interaction. Reasonable and proportionate hospitality intended for such purposes is permitted. The giving or accepting of gifts and hospitality may, however, be regarded as inappropriate in certain situations because it can result in a conflict of interest, or it can create a sense of obligation or expectation on the part of the recipient. If unreasonable or disproportionate, gifts or hospitality may be considered as bribery or as corruption. As a general rule, we do not offer or accept gifts, except for promotional items and gifts of minimal value (flowers, reasonable wine, chocolates etc.). We only offer or accept hospitality where there is a clear business reason for PetroNor to participate and the costs involved are reasonable and proportionate. As a general rule we will always pay for our own costs related to travel, accommodation and other related expenses. All gifts and hospitality accepted or offered by PetroNor Representatives shall be recorded in the Gift Register.

WHAT THIS MEANS TO YOU:

- Never offer or accept gifts that are of more than minimal value. To offer, give or receive cash or cash equivalent (e.g., gift vouchers or loans) is never allowed.
- Never offer or receive gifts or hospitality while engaged in a tender process, business negotiation or litigation.
- Ensure that all gifts and hospitality are reasonable, transparent and for a genuine business purpose.
- In a situation where it would clearly give offence to refuse, the gift may be accepted if it is of token value and expressed to be for PetroNor and not an individual. Such gifts shall then be handed over to PetroNor.

RELEVANT DETAILED POLICIES & STANDARDS:

- ABC Policy
- Gift Register

Cadeaux, marques d'hospitalité et dépenses

L'établissement de bonnes relations avec nos partenaires commerciaux et nos fournisseurs est d'une importance stratégique. Les relations peuvent être tissées et renforcées grâce à la création de réseaux légitimes et à des interactions sociales. Les marques d'hospitalité raisonnables et proportionnées destinées à ces fins sont autorisées. L'offre et l'acceptation de cadeaux et de marques d'hospitalité peuvent toutefois être considérées comme inappropriées dans certaines situations, car elles peuvent entraîner un conflit d'intérêts ou créer un sentiment d'obligation ou des attentes de la part du destinataire. S'ils sont exagérés ou disproportionnés, les cadeaux et les marques d'hospitalité peuvent être considérés comme des pots-de-vin ou des actes de corruption. En règle générale, nous n'offrons pas et n'acceptons pas de cadeaux, à l'exception d'articles promotionnels et de cadeaux de valeur modeste (fleurs, vin à prix raisonnable, chocolats, etc.). Nous n'offrons ou n'acceptons de marques d'hospitalité que s'il existe une raison commerciale claire pour PetroNor et que les coûts impliqués sont raisonnables et proportionnés. En règle générale, nous prenons toujours en charge nos propres frais de déplacement, d'hébergement et autres dépenses connexes. Tous les cadeaux et marques d'hospitalité acceptés ou offerts par les Représentants de PetroNor doivent être consignés dans le Registre des cadeaux.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS :

- Vous ne devez jamais offrir ou accepter de cadeaux dont la valeur n'est pas modeste. Vous ne devez jamais proposer, donner ou recevoir de l'argent liquide ou tout équivalent (p. ex., des chèques-cadeaux ou des prêts).
- Vous ne devez jamais offrir ou recevoir de cadeaux ou de marques d'hospitalité dans le cadre d'un processus d'appel d'offres, d'une négociation commerciale ou d'un litige.
- Vous devez veiller à ce que tous les cadeaux et marques d'hospitalité soient raisonnables, transparents et qu'ils soient à des fins professionnelles légitimes.
- Dans une situation où il serait clairement offensant de le refuser, le cadeau peut être accepté s'il est de valeur symbolique et qu'il est nommément offert à PetroNor et non à une personne physique. Ces cadeaux doivent alors être remis à PetroNor.

POLITIQUES ET NORMES DÉTAILLÉES PERTINENTES :

- Politique en matière de lutte contre la corruption
- Registre des cadeaux

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

Employee concerns and disclosure

"WHISTLEBLOWING"

PetroNor believes in openness and transparency for all its business dealings and activities. Illegal or unethical matters may negatively impact the working environment and our business in general. It is important that we deal with such matters properly.

We encourage all PetroNor Representatives, current and former, who have concerns about any aspect of our business to raise them and to disclose any information which relates to improper, unethical, or illegal conduct in the workplace. Every PetroNor Representative has a right and an obligation to raise their concerns about our business including matters such as:

- Potential breaches of law
- Breach of ethical norms and internal guidelines
- Harassment or discrimination at the workplace
- Conditions that may endanger life or health.

Whistleblowers must not suffer any detrimental treatment from either the company or colleagues because of raising a genuine concern.

WHAT THIS MEANS TO YOU:

- Disclosure should primarily be made to your line manager or if you prefer, a member of the executive management or the CEO. A meeting will be arranged as soon as possible, and you may bring a colleague or a union representative with you. Confidentiality will be preserved as far as possible, but anonymous disclosures are hard to investigate.
- PetroNor has also established an independent disclosure service at:
ComplyLog
Please use the web address
<https://petronor.integrity.complylog.com/>

Préoccupations des employés et divulgation

« DÉNONCIATION »

PetroNor est pour une culture d'ouverture et de transparence dans le cadre de toutes ses transactions et activités commerciales. Les situations illégales ou contraires à l'éthique peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement de travail et sur notre entreprise en général. Il est important que nous traitions ces situations de manière adéquate.

Nous recommandons à tous les Représentants de PetroNor, actuels et anciens, qui ont des préoccupations concernant tout aspect de notre activité de les signaler et de divulguer toute information liée à une conduite inappropriée, contraire à l'éthique ou illégale sur le lieu de travail.

Chacun des Représentants de PetroNor a le droit et l'obligation de faire part de ses préoccupations concernant nos activités, y compris sur des questions telles que :

- Violations potentielles de la loi
- Violation des normes éthiques et des directives internes
- Harcèlement ou discrimination sur le lieu de travail
- Conditions pouvant mettre en danger la vie ou la santé.

Les lanceurs d'alerte ne doivent pas subir de traitement préjudiciable de la part de l'entreprise ou de leurs collègues pour avoir exprimé une préoccupation de bonne foi.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS :

- Dans un premier temps, la divulgation doit être faite à votre supérieur hiérarchique ou, si vous le préférez, à un membre de la direction ou au PDG. Une réunion sera organisée dès que possible, et vous pourrez vous faire accompagner d'un collègue ou d'un représentant syndical. Votre dénonciation restera confidentielle autant que possible, mais il est difficile d'enquêter sur les divulgations anonymes.
- PetroNor a également mis en place un service de divulgation indépendant auprès de :
ComplyLog
Veuillez utiliser l'adresse internet
<https://petronor.integrity.complylog.com/>

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

Data Privacy and Protection

PetroNor protects and privacy and integrity of its stakeholders and of the PetroNor Representatives and aims to apply strict standards when processing personal data. Correct and lawful treatment of personal data is essential to comply with Data Protection Laws and maintain confidence in PetroNor.

We adhere to the principles relating to the processing of personal data set out in the General Data Protection Regulation (GDPR) and the Data Protection Act 2018. Access to personal information is restricted to PetroNor staff who are authorised and who have a legitimate business need for that information. All staff who are responsible for the maintenance and use of staff personal information must ensure that they are aware of and comply with all relevant personal data protection laws and take appropriate steps to adequately protect the information.

We provide mandatory training for those in relevant roles and ensure data is processed lawfully, fairly and in a transparent manner.

Breaches in our information security systems can damage our business, have significant consequences for our ability to retain a competitive advantage in the market but also constitute a breach of law. All PetroNor staff have a duty to detect and report threats to our information security, to keep our information and systems protected against any unauthorized disclosure or use, and to actively work to prevent any unauthorized access or loss thereof. These principles also apply to confidential information which PetroNor has received from a third party.

WHAT THIS MEANS TO YOU:

- Collect, use and store the minimum amount of personal data necessary in relation to the purposes for which it is being processed.
- Only retain data for as long as is necessary and in line with relevant procedures.
- Protect the personal data we collect, process, use, disclose and store by complying with relevant procedures.
- Make sure your usernames and passwords are secure.
- Be vigilant against any cyber-attacks and scams, and report incidents immediately.
- Handle information with care and pay attention when travelling. Do not share PetroNor information in public forums or on social media.
- Guard PetroNor's intellectual property

Confidentialité et protection des données

PetroNor protège la vie privée et l'intégrité de ses parties prenantes et des Représentants de PetroNor et applique des normes strictes à toute activité de traitement de données à caractère personnel.

Le traitement adéquat et légal des données à caractère personnel est essentiel pour se conformer aux lois sur la protection des données et maintenir la confiance en PetroNor.

Nous adhérons aux principes relatifs au traitement des données à caractère personnel énoncés dans le Règlement général sur la protection des données (RGPD) et la Loi de 2018 relative à la protection des données.

L'accès aux données à caractère personnel est limité au personnel autorisé de PetroNor qui a un besoin professionnel légitime de ces données. Tout le personnel responsable de la maintenance et de l'utilisation des données personnelles du personnel doit s'assurer de connaître et de respecter toutes les lois pertinentes en matière de protection des données à caractère personnel et prendre les mesures appropriées pour protéger adéquatement les données.

Nous assurons une formation obligatoire aux personnes occupant des postes pertinents et nous veillons à ce que les données soient traitées légalement, équitablement et de manière transparente.

Non seulement les violations de nos systèmes de sécurité de l'information peuvent nuire à notre activité et avoir des conséquences fâcheuses sur notre capacité à conserver un avantage concurrentiel sur le marché, mais elles constituent également une violation de la loi. Tout le personnel de PetroNor a le devoir de déceler et de signaler toute menace à la sécurité de nos informations, de protéger nos informations et nos systèmes contre toute divulgation ou utilisation non autorisée et de travailler activement pour empêcher tout accès ou toute perte non autorisés de ces informations. Ces principes s'appliquent également aux informations confidentielles que PetroNor reçoit de tiers.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS :

- Vous devez collecter, utiliser et stocker le minimum de données à caractère personnel nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.
- Vous devez conserver les données uniquement pendant la durée nécessaire et conformément aux procédures pertinentes.
- Vous devez protéger les données à caractère personnel que nous collectons, traitons, utilisons, divulguons et stockons en vous conformant aux procédures pertinentes.
- Vous devez vous assurer que vos noms d'utilisateur et mots de passe sont sécurisés.
- Vous devez être vigilant face aux attaques et escroqueries en ligne, et signaler immédiatement tout incident.

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023

<p>REGULATORY FRAMEWORK FOR REFERENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • General Data Protection Regulation (GDPR) • Data Protection Act 2018 	<ul style="list-style-type: none"> • Vous devez gérer les données avec précaution et faire attention lorsque vous voyagez. Vous ne devez pas partager d'informations de PetroNor sur des forums publics ou sur les réseaux sociaux. • Vous devez protéger la propriété intellectuelle de PetroNor <p>CADRE RÉGLEMENTAIRE DE RÉFÉRENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlement général sur la protection des données (RGPD) • Loi de 2018 sur la protection des données
---	---

Document Type	Group Policy for PetroNor E&P
Document Name	Code of Conduct
Revision	03.04.2023



Signature page

I, _____,
 am a PetroNor Representative, and I hereby certify that I
 have received a copy of this Code of Conduct. I also certify
 that I have received, read, and understand the Code of
 Conduct and I will abide by it.
 I further understand that my failure to adhere to this Code of
 Conduct may result in disciplinary action against me, could
 lead to the termination of my employment.

Dated: _____

Signed: _____

Page de signature

Je soussigné,
 _____,
 suis un Représentant de PetroNor, et certifie par la présente
 avoir reçu un exemplaire du présent Code de conduite. Je
 certifie également avoir reçu, lu et compris le Code de
 conduite et je m'engage à le respecter.
 Je comprends en outre que le non-respect du présent Code
 de conduite peut donner lieu à des mesures disciplinaires à
 mon encontre et entraîner la cessation de mon emploi.

En date du : _____

Signé : _____